



Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs 2024-2025

Le 11 décembre 2024, 19 h 30

En présentiel à la salle La Chapelle ou en virtuel via Teams

Procès-verbal de la 3^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

Mme Catherine Vaillancourt

Mme Mylène Renaud

Mme Patricia Béland

Mme Jouini Faten

Mme Sophie Lépine Zaruba

Mme Clémence Morin

Mme Geneviève Charest

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko

Mme Valérie Savard

Mme Audrey Lamontagne

Mme Mélanie Lahaie

M. Jérôme Collard-Proulx

Mme Micheline Koné

M. Karl-Alexandre Jahjah

Mme Caroline Trottier

M. Sébastien Pomerleau

Mme Mélanie Bédard

Mme Noémie Lavallée

Mme Julie Fecteau

M. Martin Corbeil

M. Christian Lavoie

Mme Fanja Lucie Raharinoro

M. Steve Fortier

M. Denis Lefrançois

ÉCOLE

École d'éduc. internationale Filteau

École Des Cœurs-Vaillants

École Des Hauts-Clochers

École du Campanile

École Fernand-Seguin

École L'Arbrisseau

École L'Étincelle/Trois-Saisons

École Le Ruisselet

École Les Bocages

École Les Primevères/Jouvence

École Les Sources

École Marguerite-d'Youville

École primaire Notre-Dame-de-Foy

École Sainte-Geneviève

École Saint-Louis-de-France

École Saint-Mathieu

École Saint-Michel

École Saint-Yves

École Madeleine-Bergeron

École Des Pionniers

Collège des Compagnons

École De Rochebelle

Polyvalente L'Ancienne-Lorette

Représentant EHDAA

SUBSTITUT

Mme Anne-Laure Rollin

M. Simon Mélançon

Mme Geneviève Dupuis

Mme Gitane Boivin

Mme Marie-Josée Laprise

M. Alexandre Dal-Pan

Mme Reine Victoire Foubue

Mme Marie-Claude Tardif

Mme Alexandra Lavallée

Mme Delphine Talamona

Mme Marie-Claude Bouchard

Mme Geneviève Banon

M. Félix Dugas

M. Martin Fournier

M. Mehieddine Harzallaoui

M. Philippe Masse

M. Dominique Turmel

Mme Isabelle Langlois

Mme Pascale Bertrand

Mme Cynthia Clirix

Mme Julie Baribeau

M. Hedi Kaffel

Mme Julie Thompson-Bernier

Mme Jacynthe Tassé

M. Christian Pleau

Mme Isabelle Doré

M. Tommy Pilote

Directeur général

Directrice du service Éducatif

Membre du public

Agit à titre de rédacteur du procès-verbal : M. Michée Kamizele Kwate

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 11 décembre 2024

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 11 décembre 2024

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 6 novembre 2024

2. Interventions du public

3. Élections et nominations

3.1. Désignation d'un membre parent au comité EHDAA

4. Consultation et information du centre de service scolaire

4.1. Information sur l'anglais intensif au primaire

4.2. Consultation sur le règlement relatif aux traitements des plaintes reliées aux fonctions –
Décision

4.3. Consultation sur le cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du
préscolaire, du primaire et du secondaire – Décision

4.4. Information de la direction générale

5. Information des représentants et des comités

5.1. Présidence

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

5.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDAA

5.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

5.5. Autres représentants et comités

6. Interventions des membres

7. Fermeture de la séance

7.1. Prochaine réunion – 12 février 2025

7.2. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Clémence Morin, appuyée par Noémie Lavallée d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 6 novembre 2024

Il est proposé par Mme Clémence Morin, appuyée par Sophie Lépine Zaruba d'adopter le procès-verbal, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucune intervention.

3. Élections et nominations

3.1. Désignation d'un membre parent au comité EHDA

À la suite de la démission de Mme Sonia Atton, le comité de parents désigne, suivant le processus habituel, Mme Julie Drapeau pour occuper le poste.

Il est proposé par Mme Clémence Morin, appuyée par Mme Noémie Lavallée, de nommer Mme Julie Drapeau à titre de membres parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Adopté à l'unanimité

4. Consultation et information du centre de service scolaire

4.1. Information sur l'anglais intensif au primaire

Mme Isabelle Doré présente l'anglais intensif au primaire.

Afin de répondre à la question posée par M. Jérôme Collard-Proulx, Mme Isabelle Doré indique que la décision d'offrir l'anglais intensif est revue annuellement par le conseil d'établissement lors de l'établissement de la grille-matière. Le fait que certaines écoles n'offrent pas l'anglais intensif est lié à plusieurs réalités, notamment les autres programmes des langues déjà offerts par ces établissements.

M. Karl-Alexandre Jahjah demande s'il y avait des données comparatives de réussite au secondaire entre ceux qui offrent l'anglais intensif et ceux qui ne l'offrent pas. Mme Isabelle Doré confirme qu'il y a des données qui suivent l'évolution des élèves. Parmi ceux-ci, les élèves ayant bénéficié de l'anglais intensif réussissent mieux en anglais au début du secondaire, mais l'effet diminue avec les années.

M. Christian Lavoie demande s'il existe une vérification ou une évaluation ministérielle sur l'anglais intensif pour permettre de mesurer la gouvernance d'une façon uniforme. Mme Isabelle Doré précise qu'il n'existe pas d'évaluation ministérielle sur l'anglais intensif. M. Christian Pleau ajoute qu'il y a la présence d'autres programmes d'anglais au secondaire qui permettent d'évaluer le niveau d'anglais des élèves francophones comme s'ils étaient évalués dans une école anglophone.

M. Philippe Masse demande s'il y a un certain degré d'évaluations ou de comparaisons avec d'autres programmes particuliers pour la mise en place de l'anglais intensif. Mme Isabelle indique qu'il y a différents mécanismes pour mettre en place un nouveau projet particulier dépendamment du projet éducatif et cela doit émaner du milieu.

M. Sébastien Pomerleau remercie Mme Isabelle Doré pour sa présentation.

4.2. Consultation sur le règlement relatif aux traitements des plaintes reliées aux fonctions – Décision

M. Sébastien Pomerleau mentionne que le comité exécutif a transmis une première vague de commentaires au CSS sur le projet de règlement relatif aux traitements des plaintes reliées aux fonctions du CSS qu'il présente aux membres. Le CSS a transmis une deuxième version du projet de règlement où plusieurs commentaires ont été intégrés.

M. Sébastien Pomerleau présente les modifications proposées sur cette nouvelle version du projet de règlement, à savoir :

- La fonction au CSS du responsable du traitement des plaintes devrait être identifiée en lieu et place de la personne désignée par le conseil d'administration.
- La révision du troisième paragraphe de l'article 4.1.

Considérant que :

- le comité de parents a mandaté le comité exécutif de lui recommander un avis sur le projet de Règlement relatif aux traitements des plaintes reliées aux fonctions du CSS des Découvreurs;
- le comité exécutif a transmis ses commentaires au centre de services scolaires;
- le centre de services scolaire a transmis une nouvelle version du projet de règlement intégrant une grande majorité des commentaires;

Il est proposé par Clémence Morin et appuyée par Noémie Lavallée que le comité de parent soit en accord avec la nouvelle version du projet de Règlement relatif au traitement des plaintes reliées aux fonctions du CSS des Découvreurs sous réserve que :

- la fonction au CSS du responsable des plaintes soit identifiée dans le document (article 3);
- la première phrase de l'article 4.1 soit supprimée puisqu'elle laisse croire à de la subjectivité de la part du responsable des plaintes sur l'admissibilité des plaintes.

Adopté à l'unanimité

4.3. Consultation sur le cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – Décision

M. Sébastien Pomerleau mentionne que le sous-comité qui analysait le dossier a tenu une séance de travail auquel le directeur général participait.

Le sous-comité recommande de maintenir la date de la période d'inscription qui est le 1^{er} mars pour permettre une uniformité et une prévisibilité aux parents et faciliter la cohérence avec d'autres institutions d'enseignements. De plus, le sous-comité recommande que le libellé sur les dates de confirmation d'inscription soit similaire au primaire et au secondaire.

Le sous-comité ne recommande pas de modifications sur les aires de dessertes pour les élèves du préscolaire 4 ans à cause des prochains agrandissements qui vont changer la disposition des maternelles 4 ans l'an prochain. Toutefois, il mentionne que le CSS demeure ouvert à ce qu'il y ait des aires de desserte propre aux maternelles 4 ans.

Considérant :

- qu'il soit préférable que la période d'inscription se termine à une date fixe et connue afin d'assurer une uniformité et une prévisibilité pour les parents;
- la date du 1er mars est cohérente avec la fin de la période d'inscription d'autres établissements d'enseignement (CÉGEPs, universités);

Il est proposé par Karl-Alexandre Jahjah et appuyée par Noémie Lavallée que le comité de parent :

- soit en accord avec le projet de cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire sous réserve que la date du 1er mars inscrite à l'article 8.3.2 soit conservée;
- émette le commentaire que les libellés des dates de confirmation d'inscription (article 9.1) et de l'application de l'ordre des refus (article 6.5.1) du primaire et du secondaire pourraient être harmonisés à condition que ça ne retarde pas les dates de confirmation proposées.

Adopté à l'unanimité

4.4. Information de la direction générale

M. Christian Pleau présente les différents points suivants :

- la disposition des outils informatiques désuète, suite à une question posée à la dernière rencontre;
- la mise à jour des sites Internet des écoles primaires, suite à l'avis du comité de parents sur le sujet l'an passé;
- la laïcité dans les écoles du CSS;
- le dépôt du rapport annuel au Conseil d'administration

Au nom du comité de parents, M. Sébastien Pomerleau lit un mot de remerciement au directeur général, M. Christian Pleau, qui assistait à sa dernière rencontre en tant que directeur général.

5. Information des représentants et des comités

5.1. Présidence

M. Sébastien Pomerleau présente le compte rendu du récent cercle de présidents et rappelle que la formation sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation se tiendra le 22 janvier 2025 à 19 h 30, seulement en ligne.

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Martin Corbeil souligne la révision de l'organigramme au niveau administratif. M. Sébastien Pomerleau annonce qu'il y a eu une deuxième consultation sur les modifications aux aires de dessertes du secteur Est.

5.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

M. Denis Lefrançois présente le compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services aux EHDA qui se tenu le 4 décembre 2024

5.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

Mme Clémence Morin indique les différents points évoqués lors de la dernière réunion de la Fédération des comités des parents du Québec, et annonce une consultation sur la procédure d'admissibilité au conseil d'administration du comité des parents.

5.5. Autres représentants et comités

M. Sébastien Pomerleau mentionne que le CSS a remis ses commentaires sur le projet de politique sur les contributions financières pouvant être exigées aux parents qui lui a été remis en juin dernier.

Ainsi, il demande aux personnes qui sont intéressées de rejoindre le sous-comité des frais chargés aux parents de se manifester pour analyser les commentaires du CSS. Mme Viviane Blanchette-Dimbeko ainsi que Mme Amélie Plante, qui fait faisait partie du comité de parents l'an passé et qui a manifesté de nouveau son intérêt, acceptent de rejoindre le Comité.

6. Interventions des membres

Mme Julie Fecteau explique les faits liés à l'incident d'un conducteur d'autobus. Mme Isabelle Langlois présente les mesures prises afin de résoudre l'incident.

M. Sébastien Pomerleau a pu échanger avec la nouvelle directrice générale sur le sujet et lui a mentionné qu'aucun transporteur du CSS n'est pris en défaut. Les transporteurs problématiques relèvent d'autres centres de services scolaires.

7. Fermeture de la séance

7.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 12 février 2025.

7.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.